Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20260622-312026-DE

MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 22 juin 2026

N°31/2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

Date de la convocation et affichage
17/06/2026

Date de Publication de la liste des délibérations :
23/06/2026

Date de transmission en Préfecture :
24/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le dix-sept juin, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (10) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, Mme LEBRUN Evelyne, M. COQUIO Patrick, M. SIMÉON Franck, Mme BLANCHARD de LA BUHARAYE Amélie, M. COLLET Alexandre, M. BOILEAU Alexandre, M. PINSEMBERT Jean, Mme GUÉRIN Flavie,

PROCURATIONS (4) : Mme MASSART-RIO Magali a donné procuration à Mme GUÉRIN Flavie ; Mme BAJARD Natacha a donné procuration à M. COQUIO Patrick ; Mme REGUEILLET Manuela a donné procuration à M. BOILEAU Alexandre ; Mme CHEDMAIL Elodie a donné procuration à M. SIMÉON Franck

ABSENT EXCUSÉ (1) : M. DOUSSAULT-LEGENDRE Kévin

Mme GUÉRIN Flavie a été élue SECRETAIRE

N°31/2026
Tarifs pour la location de la Salle des Associations
Domaine et patrimoine – Locations (3.3)

Mme le Maire rappelle que les travaux de la Salle des Associations sont terminés et que notre salle peut être utilisée par les associations et proposée à la location.
Vu les travaux d'aménagement réalisés,

Mme le Maire propose de fixer les tarifs comme suit à compter du 1er juillet 2026 :

- **Tarif ½ journée en semaine (soit 4h) : 60 €**
- **Tarif journée en semaine (soit 8h) : 100€**
- **Caution : 1 000€**
- **Caution ménage : 100 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE FIXER** les tarifs à compter du 1er juillet 2026 comme suit :
  - **Tarif ½ journée en semaine (soit 4h) : 60 €**
  - **Tarif journée en semaine (soit 8h) : 100€**
  - **Caution : 1 000€**
  - **Caution ménage : 100 €**
- **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision

Adoptée à l'unanimité (14 voix POUR, 0 ABSTENTION, 0 voix CONTRE)

Pour extrait certifié conforme,
Le 23/06/2026
Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY